

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2025**

Mairie d'Ussel  
Département de la Corrèze

Date de la convocation : **2 juillet 2025**  
Nombre de conseillers en exercice : **29**

Nombre de conseillers présents : **21**  
Nombre de pouvoirs : **8**

Le neuf juillet deux-mille-vingt-cinq à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLE, Maire d'Ussel.

**Étaient présents 21 membres du Conseil Municipal :**

M. Christophe ARFEUILLE ; M. Gilles BARBE ; Mme Nicole BERTHON ; Mme Chrystèle BOYER ; M. Michel BUCHE ; M. Tony CALLA ; M. Tony CORNELISSEN ; Mme Sandra DELIBIT ; M. Sébastien DEVALIERE ; M. Yoann FIANCETTE ; M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Mady JUNISSON ; Mme Marlou PADILLA-RATELADE ; Mme Martine PANNETIER ; Mme Céline PARRAIN ; M. Bruno RAYNAUD ; M. Jean-Marc SAUVIAT ; M. Adrien SEIXAS ; Mme Patricia TILLET-KHADRAOUI ; Mme Michèle VALIBUS et Mme Elisabeth VENTADOUR.

**Ont donné procuration 8 membres du Conseil Municipal :**

Mme Maryse BADIA à M. Christophe ARFEUILLE ; M. Patrick COURTEIX à Mme Patricia TILLET-KHADRAOUI ; M. Pierrick CRONNIER à M. Yoann FIANCETTE ; M. Philippe PELAT à Mme Marlou PADILLA-RATELADE ; M. Michel PESTEIL à M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Sophie RIBEIRO à Mme Martine PANNETIER ; Mme Tessa SAUBESTY à Mme Chrystèle BOYER et Mme Françoise TALVARD à Mme Elisabeth VENTADOUR.

**Secrétaire de séance :** M. Adrien SEIXAS

**Numéro :** DL20250709-007

**Matière :** 7.5.6 -- Finances locales – Subventions – Demande de subventions de la collectivité

**Objet :** FOND VERT « 2025 », DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (D.S.I.L.) - CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE (CRTE) « 2025 » ET ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS PAR HAUTE-CORREZE COMMUNAUTE – APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT – AMENAGEMENT URBAIN ET DURABLE DU CHAMP DE FOIRE ET DE LA FRICHE LIMOUJOUX

Considérant que la modification des usages du champ de foire et la volonté d'effacer la friche industrielle "Limoujoux" entraînent la ville d'Ussel à repenser l'aménagement urbain de ce secteur dans une logique de développement durable et amélioration de l'image de la Haute-Corrèze. La première tranche du projet globale consiste à acquérir l'assiette foncière et à sécuriser les abords en intégrant la liaison sur les deux niveaux actuels.

Considérant le coût estimatif d'une telle opération ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à :**

- Solliciter le soutien financier de l'Etat, au titre du Fond Vert « 2025 » et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L.) - Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE),
- Solliciter l'attribution d'un fonds de concours à hauteur de 50% du reste à charge par Haute-Corrèze Communauté, selon le plan de financement ci-après :

Dépenses	Montant en € H.T.	Montant en € T.T.C.	Financements	Taux En %	Montant en € H.T.
Aménagement urbain et durable du Champ de foire et de la friche Limoujoux – phase 1	387 222,00	464 666,40	Etat - Fonds vert	33.54%	129 888,00
			DSIL-CRTE	6.46%	25 000,00
			Reste à charge Commune d'Ussel	60%	232 334,00
			Haute-Corrèze Communauté		
			Fonds de concours (50% du reste à charge)	30%	116 167,00
			<b>Sous-Total des Aides Publiques</b>	<b>70%</b>	<b>271 055,00</b>
			<b>Autofinancement</b>	<b>30%</b>	<b>116 167,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>387 222,00</b>	<b>464 666,40</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100,00</b>	<b>387 222,00</b>

La Commune prendra à sa charge le coût résiduel de l'opération.

Fait en Mairie d'Ussel, le 9 juillet 2025.



Le Maire,  
Vice-Président du  
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLERE

Le Secrétaire de séance,

Adrien SEIXAS

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Adrien Seixas', is written over a horizontal line.